

disparités dans le niveau de vie des Canadiens des régions urbaines, des régions rurales et des régions défavorisées. Essentiellement, ce système national de télécommunications par satellite reflétera et facilitera la réalisation des exigences fondamentales de la Confédération.

Je vous remercie.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord féliciter le ministre en sa nouvelle qualité de ministre des Communications (l'honorable M. Kierans). Je le remercie aussi d'avoir eu la bienveillance de me faire parvenir un exemplaire de son allocution que j'ai suivie attentivement. Selon mon collègue de droite, le ministre n'a pas dû l'expédier par la poste, puisque je l'ai reçu. Voilà une méchanceté qui ne me serait jamais venue à l'esprit.

Je serai bref, j'en donne l'assurance au ministre; peut-être est-ce pour lui permettre de s'occuper de certaines difficultés qui se posent au ministère des Postes et qui réclament son attention, et aussi je ne veux pas retarder indûment l'adoption de la présente mesure. Si j'étais aussi malicieux que les rédacteurs de la *Winnipeg Free Press* et de l'*Oshawa Times*, je dirais qu'il pourrait être heureux pour le ministère des Postes que mon ami le ministre ait à s'occuper des communications pendant un certain temps. Cependant, je ne suis pas de cet avis du tout.

Je veux féliciter le ministre d'avoir présenté cette mesure. Il a raison de dire qu'il s'agit d'une mesure très importante. Il a aussi raison de dire que bon nombre d'entre nous lui ont posé des questions à ce sujet. Cependant, je ne suis pas certain qu'il ait raison de dire, avec la fierté naturelle de sa paternité législative, que la société est en avance sur son temps. De fait, je crois qu'elle est un peu en retard. Son collègue, ministre des sciences à titre officieux, et président du Conseil du Trésor (l'honorable M. Drury), déclarait en mars 1968 que le bill serait probablement prêt l'automne dernier. Dans cette mesure, le ministre est en retard sur les prévisions optimistes du président du Conseil du Trésor.

Ce fort intéressant discours renferme bien des points controversables. J'ai été impressionné par l'intérêt que porte le ministre aux besoins de communication des gens qui vivent dans les régions éloignées du pays, et l'idée m'est venue qu'à certains de ces endroits, se même ministre est bien capable de fermer des bureaux de poste, de télescoper les livraisons rurales et de ralentir les communications dans l'expédition du courrier par voie terrestre. Il

[L'hon. M. Kierans.]

m'a touché aussi en disant que la bonne façon de procéder était celle qu'il avait exposée à la page 5 de sa déclaration en ces termes:

Nous ne pouvons nous payer le luxe de voir trop grand ni, en étant trop timide, de perdre complètement de vue les avantages d'une saine compétition.

A ce moment-là, il ressemblait à un progressiste-conservateur—prudent, mais clairvoyant. J'ai été profondément ému, lorsqu'il a parlé des occasions d'investissements que cette Société offrait aux Canadiens et je me suis demandé si la Société de développement du Canada, dont l'établissement est annoncé depuis de nombreuses années mais qui n'a jamais vu le jour, allait prendre une nouvelle forme et permettre à son cher ami, M. Walter Gordon, de s'exprimer de cette façon. Nous saurons plus tard, lorsque nous aurons entendu d'autres discours du trône, s'il en sera ainsi.

Certains chiffres mentionnés par le ministre m'ont impressionné. Je n'aurais jamais cru qu'il opérerait pour une petite voiture au lieu d'une Cadillac. J'espère qu'il ne s'agit pas d'une folie à long terme. Nous devons examiner cette affaire un peu plus à fond.

Je constate que le ministre s'écarte quelque peu de l'assurance rigoureuse qui le caractérise quand il décrit l'utilisation future et les dates de développement des différents canaux. Quant à l'ensemble du bill, j'ai ressenti des inquiétudes qui d'ordinaire ne me touchent pas au sujet de questions de procédure. Je me suis demandé si nous ne discutons d'une mesure qui ne se place pas à ce poste particulier. Notre Parlement n'a pas une longue expérience des bills hybrides. Les Britanniques en ont une et, de fait, le Règlement de Westminster mentionne ce genre de projets de loi. Je dirais que nous discutons d'une mesure qui remplit toutes les conditions d'un bill hybride ou plutôt, comme le ministre fréquente les milieux scientifiques, d'une mesure qui épouserait le paramètre d'un bill hybride. Il participe du secteur privé et du secteur public et dont l'examen devrait prendre une forme différente de ce qui nous attend si le bill franchit la présente étape.

Un bill hybride est un bill public qui a de tels effets sur les intérêts privés que s'il s'agissait d'un bill privé, la procédure exigerait qu'un préavis soit donné aux parties en cause. Ce bill a plusieurs caractéristiques des bills privés, car il a des répercussions sur des individus et des sociétés et non sur l'ensemble des individus et des sociétés de la même catégorie. Si j'étais comme mon vis-à-vis un spécialiste de la procédure, je me mettrais en